



# Urgences

# Maroc et Libye

## La solidarité en action

**OCTOBRE 2023**

---

1 mois après



## 2 — ÉDITO

### Face aux drames, l'élan de générosité

Le 8 septembre à 23h11, la terre tremble au Maroc. Deux jours plus tard, en Libye, la tempête Daniel provoque des crues emportant tout sur leur passage. Au Maroc, comme en Libye, l'espace d'un instant, la vie de milliers de personnes a basculé. Les sinistrés pleurent leurs proches décédés et se retrouvent sans abri, sans ressource, sans espoir.

Dès les premières heures, le Secours populaire appelle à la solidarité et débloque un fonds d'urgence de 250.000€ pour de premières actions. Cet appel aux dons touche en plein cœur les donateurs, partenaires, personnalités – tels qu'Elie Sémoun, Gad Elmaleh, Jamel Debbouze... qui appellent aux dons pour le Secours populaire – et les bénévoles qui battent le pavé pour collecter en faveur des familles sinistrées.

Les initiatives de solidarité se multiplient partout en France. À Marseille, le dimanche 10 septembre, des enfants « Copain du Monde » réunissent 420€ en l'espace de deux heures. Même programme à Nice, lundi 11 septembre : 2 232€ sont collectés dans le centre-ville. A Herblay-sur-Seine, des lycéens organisent une vente de viennoiseries et récoltent 330€ pour les sinistrés. À Trappes, la troupe du Jamel Comedy Club assure un spectacle en faveur du Secours populaire, en présence de Jamel Debbouze. De quoi collecter 7000€. En Guadeloupe aussi, la mobilisation est de mise : en solidarité avec les Marocains, la Tyroliène, une association partenaire du Secours populaire, a organisé une conférence de presse. Un appel relayé largement par les médias locaux.

Et ce n'est pas tout. Nos partenaires à Djibouti et en Pologne se joignent à cet élan de solidarité. L'ONG djiboutienne Bender Djedid nous a adressé un soutien de 1 000€. Quant à notre partenaire polonais, PKPS, avec lequel nous agissons en faveur des personnes réfugiées d'Ukraine, il s'est rendu auprès de l'un de nos partenaires au Maroc pour ensuite témoigner et collecter des dons financiers.

Cette solidarité populaire qui traverse les frontières réchauffe les cœurs. Elle nous permet d'agir demain, et dans la durée pour aider les familles sinistrées à reprendre le cours de leur vie. Les besoins sont immenses. Votre soutien est précieux pour traduire la solidarité en actes concrets et chaleureux.

**Corinne Makowski**  
Secrétaire nationale

✓ Les bénévoles du Secours populaire et de l'association, Les Marocains en France, recueillent 560€ sur le marché d'Aubervilliers le 12 septembre. ©Nathalie Bardou / SPF



### Notre bilan financier\*

**Près de 2,2 millions € ont été collectés** pour les urgences Maroc et Libye.

\* Chiffre provisoire dans l'attente de l'arrêté des comptes

## 4 — PREMIÈRES ACTIONS D'URGENCE

### Répondre à ces urgences avec notre réseau de partenaires locaux

**Dans le monde, le Secours populaire a tissé des liens avec un réseau d'organisations de solidarité. Ces acteurs locaux de confiance, notamment au Maroc et en Libye, sont les plus à même d'identifier les besoins sur place, les réponses adaptées et ainsi de mener les actions les plus pertinentes dans leur propre pays.**

#### AU MAROC

Le Secours populaire et ses partenaires marocains ont déjà apporté leur aide aux familles sinistrées marocaines lors de situations d'urgence, notamment à la suite des séismes à Agadir (1960) et Al Hoceima (2004). Fortes de cette expérience, dès le 11 septembre, deux missions successives du Secours populaire rejoignent nos partenaires marocains avec lesquels nous travaillons depuis des années. Avec eux, elles réalisent un diagnostic des besoins prioritaires non couverts, notamment dans des zones reculées

de l'Atlas (après Ouled Berhil, à l'Ouest de l'épicentre) et dans la province d'Elhoiz (côté Est de l'épicentre). Les équipes découvrent, avec émotion, l'étendue des dégâts, traversent des villages entiers détruits et croisent des habitants traumatisés. Mais elles constatent aussi l'incroyable élan de solidarité de la société civile marocaine qui assure les besoins de première nécessité aux côtés des autorités marocaines.

Au lendemain du séisme, la plupart des habitants des villages détruits souhaitent rester. Quels sont leurs besoins ? A court terme, avant tout la mise à l'abri : des tentes, des couvertures, des réchauds, du matériel de cuisine, des toilettes sèches... Pour y répondre, en complémentarité de l'aide marocaine apportée, l'équipe fournit des kits de cuisine et des spots solaires qui assurent l'éclairage des lieux communs à Ouled Algou. De quoi améliorer la mise à l'abri des sinistrés, tandis que des actions au long cours s'organisent.

Pour aider les enfants à reprendre le chemin de l'école, trois structures toilées sont installées dans les douars de Tassa (commune d'Ouirgan) et une autre à Ozighimt (commune d'Ighil). Dotées de tapis de sol, de



À Ouled Algou, les habitants reçoivent des kits de cuisine et des lampes solaires pour améliorer leur mise à l'abri. © S. Duprat / SPF



À Tassa (commune d'Ouirgan) et Ozighimt (commune d'Ighil), les enfants peuvent à nouveau étudier. ©IFLAN

bureaux scolaires et de matériel de cuisine, ces deux écoles accueillent confortablement les 178 élèves de ces villages qui ont reçu chacun un kit complet de fournitures scolaires.

#### EN LIBYE

Dès l'annonce de la catastrophe engendrée par la tempête Daniel, le Secours populaire mobilise son réseau euro-méditerranéen

pour la solidarité. Liban, Turquie, Egypte : nos partenaires de la région s'organisent et sont en lien avec trois associations libyennes.

Intervenir dans ce pays gangrené par plus de dix ans de conflit est complexe. Pour des raisons de sécurité, l'accès aux villes de l'Est de la Libye touchées par les inondations (Derna, Sousse, Baïda...) est impossible sans autorisation. En cas de pénurie sur place, l'acheminement de l'aide extérieure n'est envisageable que par voie aérienne d'Istanbul ou terrestre depuis l'Egypte.

Le Secours populaire et ses partenaires ont déjà reçu les autorisations de la part du gouvernement de l'Est de la Libye pour accéder aux villes sinistrées. Et nos partenaires libanais et turcs sont partis sur place aux côtés des associations libyennes. Cette première opération permet d'aller à la rencontre des familles et de leur remettre des produits d'hygiène. Une manière de faire reculer toute aggravation de la situation sanitaire, dans un contexte de risques d'épidémies. Autre enjeu de cette mission : cerner les besoins non couverts et les zones où nous pourrions apporter une aide utile. Un travail qui s'effectue en lien avec les autorités locales ainsi que les trois associations libyennes et le Croissant rouge local, pour inscrire notre démarche dans la durée.

## 6 — LES PERSPECTIVES

### De nombreux besoins restent à couvrir

**Avec ses partenaires, le Secours populaire a fourni une aide matérielle en réponse aux besoins exprimés par les populations (tentes, matériel de cuisine, lampes solaires, mobilier et fournitures scolaires,...). Parallèlement, l'avenir est envisagé en concertation avec des partenaires locaux. La réponse à ces crises ne peut s'envisager que dans la durée. L'hiver arrive. C'est l'une des principales préoccupations des victimes. Au traumatisme de la catastrophe, s'ajoute la peur de l'avenir.**

Pallier les situations d'urgence les plus immédiates ne suffit pas. Les conséquences de ces catastrophes résonneront pendant des années. Avec ses partenaires, au Maroc

comme en Libye, le Secours populaire agira dans la durée.

Ces partenaires s'adaptent au fur et à mesure de l'évolution des besoins exprimés par les populations, de l'intervention des autorités ou d'autre acteur de l'aide.

Qui n'a pas encore reçu l'aide nécessaire ? Quels besoins ne sont pas couverts à court et moyen terme ? Les besoins pour les semaines à venir sont immenses : réhabilitations, appuis psychologiques, éducation, relance d'une économie de subsistance. Pour une réponse adaptée, la qualité du diagnostic est essentielle. **Quand la vie quotidienne reprendra le dessus, des programmes post-crise et de développement verront le jour. Et cela, grâce à votre soutien.**

*La mise à l'abri est une priorité pour les sinistrés. ©IFLAN* ✓



## TÉMOIGNAGE



À Tassa (commune d'Ouirgan) et Ozighimt (commune d'Ighil), les enfants peuvent à nouveau étudier. © Y. Léguistin / SPF

« Je ne connais qu'Agdim, mon village. J'y vis depuis que je suis née. Lors du séisme, j'ai eu beaucoup de chance car mes voisines sont mortes dans leur maison. Moi, je suis en vie. Mais ma maison est fissurée et je ne peux plus y retourner. Mes affaires sont stockées sous cette

bâche où je vis à même la terre. J'aimerais retrouver ma maison... Je continue envers et contre tout à m'occuper de mes dix moutons. C'est désormais tout ce que je possède. »

**Fatma, 65 ans**

# Pas d'action sans don



## **Votre soutien est indispensable pour que nous puissions continuer à agir.**

Le Secours populaire appelle aux dons financiers car ils permettent d'acheter les produits sur place par les organisations partenaires avec lesquelles il travaille. Ce mode de faire soutient l'économie locale, s'inscrit dans le développement durable, apporte un soutien rapide avec des coûts moindres et permet de s'adapter à l'évolution des besoins avec des produits familiers. Cette démarche est surtout respectueuse de la dignité des familles en répondant directement aux besoins essentiels exprimés.

Envoyez vos dons en vous rendant sur [secourspopulaire.fr](https://secourspopulaire.fr) ou en envoyant votre versement à la fédération ou au comité du Secours populaire le plus proche de chez vous ou au Secours populaire 9-11, rue Froissart, 75003 Paris.

Devenez bénévole, devenez collecteur ou aidez-nous matériellement en vous rendant sur [secourspopulaire.fr](https://secourspopulaire.fr) ou en contactant la fédération ou le comité du Secours populaire le plus proche de chez vous.

**Vous êtes une entreprise**, contactez-nous sur [partenariats@secourspopulaire.fr](mailto:partenariats@secourspopulaire.fr) ou prenez directement contact avec la fédération ou le comité du Secours populaire le plus proche de chez vous.

**En tant que donateur**, votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre versement, dans la limite du plafond de 1000 € pour l'année 2023. Au-delà de ce plafond, la réduction est de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

**Pour les entreprises**, les versements au titre du mécénat ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu ou les sociétés égale à 60 % de leur montant, dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires HT de l'entreprise, si ce dernier est plus élevé. L'excédent de versement est reportable sur les 5 exercices suivants.

**Merci** aux bénévoles, aux donateurs, aux partenaires, aux marraines et parrains, à vous tous qui nous permettez chaque jour de poursuivre nos actions !



Rejoignez-nous sur  
les réseaux sociaux



[secourspopulaire.fr](https://secourspopulaire.fr)